



Société des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse

Monsieur Vincent CENCIO, Président, 06.72.84.43.93.
Siège 28, Boulevard Monplaisir 13011 Marseille
www.club-de-tir-stab-marseille.com

Challenge de la STAB du 12 au 13 mars 2022

SIRET N° 501 168 348 000 16

APE : 926C
Agrément Ministériel : 1666S/98
N° FFT du club : 1813036

Le stand de tir des Tireurs et Arquebusiers de la Barasse et son Président M. Vincent Cencio ont le plaisir d'accueillir les Arquebusiers de Provence et autres régions, pour une compétition conviviale le samedi 12 et le dimanche 13 mars 2022 selon les horaires ci-dessous :

Samedi 12/03 de 10h à 17h Dimanche 13/03 de 10h à 17h.

L'armurerie DUPRE sponsorise le challenge avec les articles cités en page 2.
Philippe Dupré ne sera pas présent sauf nouvelles dispositions gouvernementales.

Attention, passe sanitaire obligatoire ou test PCR / antigénique de moins de 24 h

25 mètres	50 mètres	100 mètres
BOUTET, Kuchenreuter		
LEMAT, Mariette	VINCENNES, Veterli	DELVIGNE, Whitworth
SUFFREN, Cominazzo	CHARLEVILLE, Miquelet	GASSENDI, Maximilien
TANZUTZU	KENTUCKY, Pensylvania	PONCHARA, Minié
CHALMELOT-DELVIGNE, 1873	CAMERONE, Lamarmora	CAPITAINE GRAS
Standard 22LR	LEMAT 50, Donald Malson	WINCHESTER, cart. PN
Standard 38 SP	Standard carabine 22LR visée ouverte	Standard carabine 22LR
Colt		
Trap moderne	LEPAGE, Manton Silex	LEFAUCHEUX, Lorenzoni

Le règlement de tir est celui de la MLAIC, et des Arquebusiers de France (assoupli) pour les armes anciennes, Veuillez vous munir de votre licence à jour SVP.

Concernant les armes en 22LR, le règlement est celui de la Fédération Française de Tir.

TARIFS (une inscription donne droit à un billet de tombola) :

15€, pour trois disciplines

Pour une discipline supplémentaire : 4 €

Pour 3 disciplines supplémentaires : 10 €

Cible d'Honneur 25m, 50m, 100m : 5€ les 3

Prix spécial : Pour 20 € = 3 disciplines + 3 cibles d'honneur

(1 balle par discipline ou 1 balle par cible d'honneur)

Règlement de la tombola du challenge 2022 de la STAB :

Lots de la tombola

1^{er} lot : Ensemble batterie de cuisine tout inox de 16 pièces

Du 2eme au 10eme lot : coffret de couteaux acier inox "coated"

Le tirage de la tombola est réservé aux tireurs engagés au concours

Un seul ticket est délivré par tireur engagé pour la somme de 15€ pour 3 disciplines et au delà.

Le tireur engagé peut s'inscrire pour 3 disciplines supplémentaires pour 10€ sans tombola.

Le Conseil d'Administration de la STAB ne participe pas au tirage de la tombola.

Les gagnants des lots, présents ou non, recevront leur lot.

En leur absence, les lots seront mis à leur disposition à la STAB. (N° de tél. à donner)

Cible d'Honneur :

Chaque tireur tire une seule balle sur chacune des 3 cibles,

Pour chaque discipline le tireur gagnant est celui dont la distance au centre est minimum,

Il recevra un lot.

Un lot spécial pour le vainqueur des 3 disciplines cumulées, à la moyenne des distances minimales du centre des trois tirs s'il y a au moins 10 participants

[Sponsor Armurerie Dupré Philippe](#)

IMPORTANT

L'engagement se fait sur place, Tout tireur participant au challenge doit être porteur de sa licence de l'année, elle devra être présentée sur place et nous fournir son numéro de téléphone.

Le paiement du repas se fera par un chèque de 15 € séparé à l'ordre de M. Languin Envoyer 2 chèques, un pour l'engagement, un autre pour le ou les repas

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michel Gimenez par mail gimenez.michel000@gmail.com ou par téléphone : 06.35.02.06.25

Adresse postale : Les Creissauds, 7 impasse Fanny 13400 Aubagne